



## Devis locataire plan de travail

-----  
Par oceane450

Bonjour à tous;

J'ai un problème avec mon ancien propriétaire.

J'ai abimé le plan de travail de la cuisine. Le plan de travail de base fait moins de 2m de long, est en stratifié fin de mauvaise qualité.

Lors de l'état des lieux de sortie il a fait intervenir un ami à lui cuisiniste pour un devis;

Ce devis s'élève entre 1500 et 2000?.

J'ai egardé de mon coté et certains magasins de bricolages ou artisans peuvent le faire pour 600?. L'ancien propriétaire souhaite que cela soit fait obligatoirement par un cuisiniste et en particulier son ami.

Je trouve ce devis exorbitant sachant que les travaux peuvent être réalisés pour trois fois moins cher.

J'ai signé l'état des lieux de sortie mais pas le devis car le cuisiniste l'a fait "à vu d'oeil".

Mon ancien propriétaire peut-il accepter ce devis sans mon accord? Puis je le contester? Quels sont mes droits? Etant donné que je n'ai plus les clés comment puis je faire?

Merci à tous pour vos réponses.

Laura